

E12B4

Habilitation électrique

Travaux d'ordre électrique en Haute Tension

Indices H1, H1V, H2, H2V et/ou HC

FORMACODE : 24049 - 24097

OBJECTIFS

Réaliser en toute sécurité les travaux d'ordre électrique en HTA et/ou les opérations de consignation en HTA.
Préparer et diriger les travaux d'ordre électrique et appliquer les procédures de sécurité électrique.
Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux d'ordre électrique en HTA et/ou les opérations de consignation en HTA et autres documents associés.
Rendre compte de ses activités.

TYPE DU PUBLIC

Electriciens intervenant appelés à réaliser des travaux d'ordre électrique en HTA et/ou des opérations de consignation en HTA sur des installations et équipements haute tension.

PRÉREQUIS

Habilitation électrique basse tension pour les indices B1, B2, BR, et/ou BC.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Poste HTA, équipements de travail HTA ainsi que gants isolants, écran facial et dispositifs de condamnation.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

ÉVALUATION

- > **L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation**
de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
 - Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.*Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.*
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

> **Connaissances générales**

Les différents ouvrages • Les fonctions des matériels électriques HTA • Les risques spécifiques à la haute tension
• Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, équipement collectif et individuel) • La manipulation sur matériel HTA • La vérification et utilisation des équipements de protection.

> **Travaux d'ordre électrique en haute tension hors tension**

L'identification des ouvrages HTA • Les fonctions des matériels électriques HTA • Les mesures de prévention • Les niveaux d'habilitation nécessaires • Les différentes consignations • L'analyse des risques • La préparation des travaux • Les travaux hors tension avec ou sans voisinage • Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité
• La rédaction des documents.

PRATIQUE

> **Exercices sur :**

Le repérage des environnements ou locaux à risques • L'application de la prévention du risque électrique • La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique • Les étapes de consignation • Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance • La pose d'un EPC • La rédaction des documents et le compte rendu de son activité.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.

Un recueil de prescriptions de sécurité électrique est remis à chaque stagiaire.

MODALITÉS

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.